

12/09/2018 : Mieux lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme – Rachida Dati et Anne Sander (LR, PPE, Fr)

Rachida Dati et Anne Sander, Députées européennes (LR-PPE), se félicitent de l'adoption, ce mercredi, d'un nouveau cadre européen pour donner plus de pouvoir aux autorités douanières des États membres afin de contrôler les flux d'argent liquide entrant et sortant de l'Union européenne.

Ce texte permet l'élargissement de la définition d'argent liquide, en y incluant les matières comme l'or et les cartes prépayées. Par ce règlement, les autorités douanières obtiennent plus de marge de manœuvre pour contrôler des personnes ou des colis suspectées de transporter des sommes d'argent liquide à des fins criminelles.

Pour Rachida Dati, « il est inconcevable de vouloir lutter efficacement contre le terrorisme sans appréhender toutes les formes de son financement. Les autorités douanières ont témoigné de réelles lacunes dans nos systèmes, et il devenait urgent d'y remédier. Alors que l'argent liquide est particulièrement facile à détourner, ne laissons aucune chance, aucune faille aux criminels et aux terroristes qui adaptent leurs stratégies à nos faiblesses. Ce texte va enfin pouvoir renforcer les contrôles des mouvements transfrontaliers d'argent liquide non accompagné, envoyé par la poste par exemple, par la mise en place d'obligation de divulgation pour une valeur égale ou supérieure à 10 000 euros. »

« L'Europe s'attaque aux racines du mal en renforçant les mesures de contrôle de l'argent liquide. Les sources de financement du terrorisme et la criminalité doivent être combattus partout. C'est un nouvel exemple d'une Europe qui protège ! » déclare Anne Sander.